

Électricien(ne)

Direction des ressources matérielles

Personnel de soutien
Salaire : 26,57\$ de l'heure

CONDITIONS

Lieu de travail : Saint-Laurent, Montréal
Horaire : 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi
Entrée en fonction : Dès que possible
Statut : Poste régulier à temps complet
Service : Direction des services matérielles
Supérieur : Monsieur Michael Lauzon

Sous la supervision du contremaître à l'entretien et relevant de l'électricien classe principale, le rôle principal et habituel de la personne de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux d'installation, de réparation et d'entretien de systèmes électriques.

Vous avez envie de faire partie **d'une équipe dynamique** et de **relever des défis** ? Rejoignez notre équipe !

MISSIONS PRINCIPALES

Au quotidien, votre rôle consistera à :

- Réalise tous les travaux d'installation, de raccordement, de détection, d'identification de défauts, de réfection, de modification, de réparation et d'entretien d'équipements électriques variés, de tout système de conduction (aux fins d'éclairage, de chauffage, de climatisation, de ventilation et de force motrice), de communication, de commutation et de transmission.
- Effectue la vérification périodique des circuits électriques aux fins d'entretien préventif.
- Installe des entrées électriques; elle monte les panneaux de distribution, pose des conduits, passe les fils et les raccorde.
- Veille à ce que les lieux et les équipements soient sécuritaires.
- Vérifie le matériel disponible, remplit les bons de commandes pour obtenir le matériel nécessaire à ses travaux.
- Coordonne le travail du personnel de soutien qui lui est assigné.
- Utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser.
- Effectue toutes autres tâches connexes.

L'ÉQUIPE

La Direction des ressources matérielles est composée de plus d'une vingtaine de personnes qui oeuvrent à effectuer des travaux d'entretien préventif et des réparations en tout genre sur les bâtiments historiques et contemporain qui constituent notre campus enchanteur.

CE QUE NOUS RECHERCHONS

Scolarité et expérience:

- Posséder les qualifications légales et réglementaires appropriées à cette classe d'emploi :
Être titulaire d'un certificat de qualification valide en électricité délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., chapitre F-5, r.1) par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Ou Être titulaire d'un certificat valide de compétence-compagnon d'électricienne ou d'électricien délivré en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20).

Autres exigences :

- Bonne capacité physique et habiletés manuelles.
- Bonne capacité de réflexion, d'analyse et de synthèse
- Autonomie et capacité de travailler en équipe;
- Bonne capacité d'adaptation;
- Fiable et assidu au travail.
- Favorise une approche préventive positive et un climat de travail harmonieux;

CE QUE NOUS OFFRONS

À quelques pas du métro Du Collège, le cégep de Saint-Laurent est un milieu engagé et dynamique. Il dispose d'un grand campus vert, et œuvrer pour l'environnement lui tient à cœur. Plus de 600 membres du personnel participent à la réussite de nos étudiants et étudiantes. **Engagement, créativité et innovation, et ouverture** sont les valeurs qui nous définissent.

- **20 jours de vacances**
- 13 jours fériés
- **Assurances** collectives
- Régime de **retraite**
- **Congés** spéciaux
- Programme de **perfectionnement** et de **formation**
- **CPE** sur place
- Accès aux **installations sportives** (salle de musculation, piscine, aréna)

Selon les dispositions de la convention collective

POUR POSTULER

Période d'affichage : du 30 août au 13 septembre 2022

Faites parvenir votre **curriculum vitae** accompagné d'une **lettre de motivation** à la Direction des ressources humaines: resshum04@cegepsl.qc.ca – Concours **A22-S-05**

Note : Les tests de sélection porteront sur la maîtrise de la langue française et les compétences professionnelles. La réussite des tests est essentielle, à l'exception des tests pour lesquels la personne salariée est déjà pré qualifiée.

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées. Le Collège remercie à l'avance toutes les personnes qui auront signifié leur intérêt pour le poste, mais seules les personnes retenues seront contactées.